

Déposé le : 28/04/2026

À Saint-Malo

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Préfecture de la Seine-et-Meuse le cerfa n° 16297

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 035-213502883-20260608-20260608_1-AR

Demande de permis d'aménager

Identité du ou des demandeurs

Personne 1

Identité : Monsieur BURTON Louis

Date de naissance : 04/06/1985

Commune de naissance : IVRY-SUR-SEINE

Code département de naissance : 94

Pays de naissance : France

Adresse : 10 Avenue Sainte-Marie 35400 ST MALO

Complément d'adresse : (Code INSEE 35288)

Adresse email : louisburton@be-racing.fr

Indicatif si pays étranger :

Téléphone : 0678781503

Pays : France

Division territoriale :

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

Personne 2

Identité : Madame ESCOFFIER-BURTON Servane

Date de naissance : 08/04/1981

Commune de naissance : SAINT-MALO

Code département de naissance : 94

Pays de naissance : France

Adresse : 10 Avenue Sainte-Marie 35400 ST MALO

Complément d'adresse : (Code INSEE 35288)

Adresse email : servaneburton@be-racing.fr

Indicatif si pays étranger :

Téléphone : 0682191264

Pays : France

Division territoriale :

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

PA 035 288 26 0004

Le terrain

Adresse du (ou des) terrain(s)

Adresse : 10 Avenue Sainte-Marie 35400 SAINT-MALO

Complément d'adresse : (Code INSEE 35288)

Superficie totale du terrain (m²) : 16633

ARRIVE LE**28 AVR. 2026**VILLE DE SAINT-MALO-DAU
Division Droits des Sols

Situation du terrain

 Ma demande porte sur le domaine public

Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m²)	Observation	Partielle
0	M	196	725		Non
0	M	198	502		Non
0	M	197	1578		Non
0	M	200	1005		Non
0	M	199	855		Non
0	M	201	1267		Non

Prefixe	Section	Numero	Surface (m ²)	Observation
0	M	202	671	Envoyé en préfecture le 08/06/2026 Reçu en préfecture le 08/06/2026
0	M	785	10030	Publié le ID : 035-213502883-20260608-20260608_1-AR

Situation juridique du terrain

- Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? :
- Le terrain est-il situé dans un lotissement ? :
- Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? :
- Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? :
- Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ? :

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation :

À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement

Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés

ARRIVE LE
11 MAR 2026
MAYENNE

Quel que soit le secteur de la commune

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502883-20260608-20260608_1-AR

- Lotissement
- Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre
- Terrain de camping
- Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances
- Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés
- Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports
- Aménagement d'un golf
- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs

Contenance (nombre d'unités) : _____

- Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol

Superficie (en m2) : _____

Profondeur en m (pour les affouillements) : _____

Hauteur en m (pour les exhaussements) : _____

- Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, créant une surface de plancher totale supérieure à 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
- Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de deux résidences mobiles

Dans les secteurs protégés

Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un document d'urbanisme comme devant être protégé

- Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public de ces espaces ou milieux
- Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou lacustres, conchylicoles, pastorales et forestières

Aménagement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques

- Création d'une voie
- Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante
- Création d'un espace public

Aménagement situé dans un site classé ou une réserve naturelle

- Création d'un espace public

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Rénovation d'une maison avec modifications des façades

ARRIVE LE

2 8 AVR. 2026

VILLE DE SAINT-MALO-DAU
Division Droits des Sols

PA 035 288 2 6 0 0 0 4

Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (m²) : _____

Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre : _____

et leur contenu :

À remplir pour une demande concernant un lotissement

- Nombre maximum de lots projetés : _____
- Surface de plancher maximale envisagée (m²) : _____
- Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? : _____
- Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés : Non
- Si oui, quelle garantie sera utilisée ? : _____
- Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation : Non

À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un autre terrain aménagé en vue de l'hébergement touristique

Nombre maximum d'emplacements réservés aux tentes, caravanes ou résidences mobiles
loisirs :

Nombre maximal de personnes accueillies :

Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)

Nombre d'emplacements réservés aux HLL :

Surface de plancher prévue, réservée aux HLL :

Lorsque le terrain est destiné à une exploitation saisonnière, veuillez préciser la (ou les) période(s) d'exploitation :

Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante : Non

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502883-20260608-20260608_1-AR

À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

Architecte

Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire

Identité : [Dénomination] BACHMANN ASSOCIES - [Raison sociale] C. BACHMANN ARCHITECTE

Numéro professionnel (SIRET) : 49501483900031

Représentant : Monsieur BACHMANN Christophe

Type de société : SARL

Adresse : 7 Rue Coppinger 35800 DINARD

Téléphone : 0299163132

Complément d'adresse : (Code INSEE 35093)

Télécopie :

Adresse email :

contact@bachmann-associes.fr

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes :

S11646PA000799036

Conseil régional de l'ordre de :

Bretagne

Nature du projet envisagé

Nouvelle construction

Travaux sur construction existante

Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Rénovation d'une maison d'habitation avec modifications des façades

Informations complémentaires

Nombre total de logements créés : 0

dont individuels : 0

dont collectifs : 0

Répartition du nombre total de logements créés par type de financement

Logement Locatif Social :

Accession Sociale (hors PTZ) :

Prêt à taux zéro (PTZ) :

Autres financements :

Mode d'utilisation principale des logements

Mode d'utilisation principale :

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :

Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, précisions

Piscine Garage Véranda Abri de jardin Autres annexes à l'habitation

Précisez :

Répartition du nombre de logements créés par type de résidence

Résidence pour personnes âgées :

Résidence pour étudiants :

Résidence de tourisme :

Résidence hôtelière à vocation sociale :

Résidence sociale :

Résidence pour personnes handicapées :

Autres :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502883-20260608-20260608_1-AR

Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type :

Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces

1 pièce :

2 pièces :

3 pièces :

4 pièces :

5 pièces :

6 pièces et plus :

Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé

Niveau max au dessus du sol :

Niveau max en dessous du sol :

PA 035 288 2 6 0 0 0 4

Les travaux comprennent notamment

Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif

Transport Enseignement et recherche Action sociale Ouvrage spécial Santé Culture et loisir

Construction périodiquement démontée et ré-installée

Période(s) de l'année durant laquelle (lesquelles) la construction doit être démontée :

ARRIVE LE

28 AVR. 2026

Emprise au sol

Emprise au sol avant travaux (en m²) :

Emprise au sol créée (en m²) :

Emprise au sol supprimée (en m²) :

VILLE DE SAINT-MALO-DAU
Division Droits des Sols

Informations en cas de construction exposée au recul du trait de côte soumise à l'obligation de consignation prévue à l'article L. 121-22-5 du code de l'urbanisme

Mode constructif

Modulaire Métal Bois Maçonnerie Béton armé

Type de fondations

Fondations classiques Fondations profondes Niveaux enterrés (sous-sol)

Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol ou d'ombrières photovoltaïques

Votre projet porte sur une installation agrivoltaïque :

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :

Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol, indiquez sa puissance crête :

Indiquez la destination de l'énergie produite :

Stationnement

Nombre de places avant réalisation du projet :

Nombre de places après réalisation du projet :

Adresse 1 des aires de stationnement

Numéro :

Voie :

Lieu dit :

Code postal :

Commune :

Adresse 2 des aires de stationnement

Numéro :

Voie :

Lieu-dit :

Code postal :

Commune :

Nombre de places :

Surface totale affectée au stationnement (m²) :

Surface bâtie (m²) :

Pour les commerces et cinémas

Emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au stationnement (m²) :

Destination des constructions et tableau des surfaces

Destinations	Sous-destinations	Surface existante avant travaux	Surface créée (en m ²)	Surface créée par changement de destination (en m ²)	Surface supprimée (en m ²)	Surface supprimée par changement de destination (en m ²)	Surface totale (en m ²)
Exploitation agricole et forestière	Exploitation agricole	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Exploitation agricole et forestière	Exploitation forestière	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Habitation	Logement	406,12	0	0	0	0	406,12
Habitation	Hébergement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Commerce et activités de service	Artisanat et commerce de détail	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Commerce et activités de service	Restauration	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Commerce et activités de service	Commerce de gros	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Commerce et activités de service	Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Commerce et activités de service	Cinéma	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Commerce et activités de service	Hotels	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Commerce et activités de	Autres hébergement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Destinations	Sous-destinations	Surface existante avant travaux	Surface créée (en m²)	Surface créée par changement de destination (en m²)	Surface supprimée (en m²)	Surface	
						supprimée par changement de destination (en m²)	Surface totale (en m²)
	touristiques						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Salles d'art et de spectacles						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Équipements sportifs						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Autres équipements recevant du public						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Lieux de culte						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Industrie						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Entrepôt						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Bureau						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Centre de congrès et d'exposition						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Cuisine dédiée à la vente en ligne						
Surfaces totales (en m²)		406,12	0	0	0	0	406,12

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le
 ID : 035-213502883-20260608-20260608_1-AR

ARRIVE LE

2 8 AVR. 2026

VILLE DE SAINT-MALO-DAU
 Division Droits des Sols

PA 035 288 2 6 0 0 0 4

À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Votre projet nécessite-t-il des démolitions ? : Non

Type de démolition :

Veillez décrire les travaux qui seront effectués :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 035-213502883-20260608-20260608_1-AR

Nombre de logements démolis :

Date approximative à laquelle le(s) bâtiment(s) dont la démolition est envisagée a(ont) été construit(s) :

Participation pour voirie et réseaux

Le propriétaire ou le bénéficiaire de la promesse de vente est-il différent du demandeur ? : Non

Informations pour l'application d'une législation connexe

Nature des travaux envisagés

Porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA) soumis à déclaration Loi sur l'eau en application des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement : Non

Porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement : Non

Fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées) : Non

Porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement : Non

Relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne) : Non

A déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation ou d'une déclaration au titre d'une autre législation que celle du code de l'urbanisme : Non

Précisez laquelle :

Est soumis à une obligation de raccordement à un réseau de chaleur et de froid prévue à l'article L.712-3 du code de l'énergie : Non

Si votre projet relève du II de l'article L. 171-4 du code de la construction et de l'habitation : Non

Se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable : Oui

Se situe dans les abords d'un monument historique : Non

Porte sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques : Non

Si votre projet se situe dans un site classé ou en instance de classement au titre du code de l'environnement : Non

Pour un permis d'aménager un lotissement

Je certifie avoir fait appel aux compétences nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental

Si la surface du terrain à aménager est supérieure à 2500 m², je certifie qu'un architecte ou qu'un paysagiste-concepteur a participé à l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental

Le professionnel sollicité est un :

Identité :

Téléphone :

Adresse :

Télécopie :

Complément d'adresse :

Adresse email :

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes :

Conseil régional de l'ordre de :

Pièces obligatoires pour tous les dossiers

Code	Description	Fichiers
PA01	Un plan de situation du terrain [Art. R. 441-2 a) du code de l'urbanisme]	BURTON_PA01_Plan de situation_27-04-2026.pdf

Code	Description	Fichiers
PA02	Une notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement prévu [Art. R. 441-3 du code de l'urbanisme]	BURTON_PA02
PA03	Un plan de l'état actuel du terrain à aménager et de ses abords [Art. R. 441-4 1 du code de l'urbanisme]	BURTON_PA03_Plan masse Existant_27-04-20.pdf
PA04	Un plan de composition d'ensemble du projet coté dans les trois dimensions [Art. R. 441-4 2 du code de l'urbanisme]	BURTON_PA04_Plan masse Projet_27-04-2026.pdf

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 28-04-2026.pdf
ID : 035-213502883-20260608-20260608_1-AR

Pièces obligatoires complémentaires à joindre si votre projet comporte des constructions

Code	Description	Fichiers
PA18	Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]	BURTON_PA18a_Plan masse Existant_27-04-2.pdf BURTON_PA18b_Plan masse Projet_27-04-202.pdf
PA19	Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme]	BURTON_PA19a à 19e_façades Existant_27-0.pdf BURTON_PA19k_Photos env proche_27-04-202.pdf BURTON_PA19l_Photos env lointain_27-04-2.pdf BURTON_PA19m_Insertion Projet_28-04-2026.pdf BURTON_PA19f à 19j_Façades Projet_28-04-.pdf
PA20	Un plan en coupe du terrain et de la construction [Art. R. 431-10 b) du code de l'urbanisme]	BURTON_PA20_Coupe sur terrain Existant P.pdf

Code	Description	Fichiers
Si votre projet se situe en commune littorale dans un espace remarquable ou dans un milieu à préserver		
PA27	Une notice précisant l'activité économique qui doit être exercée dans le bâtiment [Art. R. 431-16 h) du code de l'urbanisme]	BURTON_PA27_Notice activité économique_2.pdf

Engagement du déclarant

- J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation
 - Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents
- Je suis informé(e) qu'une déclaration devra impérativement être effectuée auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux (au sens de l'article 1406 du code général des impôts) pour les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 1er septembre 2022 en vue du calcul des impôts fonciers et des taxes d'urbanisme, à partir de mon
- parcours déclaratif sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » accessible depuis l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr. La déclaration doit être validée pour être prise en compte. L'absence de déclaration dans les délais prescrits, les inexactitudes ou omissions constatées dans la déclaration sont sanctionnées par l'application de l'amende fiscale prévue à l'article 1729 C du code général des impôts. Le demandeur, et le cas échéant l'architecte, ont connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.
- J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.

ARRIVE LE

2 8 AVR. 2026

VILLE DE SAINT-MALO-DAU
Division Droits des Sols

PA 035 288 2 6 0 0 0 4